

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 29 octobre 2021

### **CHANGEMENT D'HEURE : OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION À LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE VISIBLE SUR LA ROUTE**

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre 2021. Il se traduit par une soudaine baisse de la luminosité, entre 17h et 19h, dans un contexte de circulation dense, au moment des sorties d'école et du travail. Les usagers de la route dits vulnérables sont alors moins visibles, notamment les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes, les exposant davantage au risque d'accident.

À cette occasion, Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, demande aux automobilistes de redoubler de vigilance et rappelle aux cyclistes et utilisateurs de trottinettes l'importance de se rendre visible. En ce sens, plusieurs opérations de sensibilisation sont menées par la police nationale et la police municipale de Lyon sur les grands axes de pistes cyclables. Près de 200 gilets réfléchissants ont déjà été distribués cette semaine place Aristide Briand (Lyon). L'objectif est d'interpeller les cyclistes et utilisateurs de trottinettes afin qu'ils adoptent des comportements de prudence et des équipements qui renforcent leur visibilité.

#### **Quels sont les équipements obligatoires pour être visible à vélo ?**

- Des catadioptrés (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche ou jaune à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales ;
- Des feux de position : l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant et une lumière rouge à l'arrière ;
- Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

🚲  
POUR ROULER EN SÉCURITÉ  
ET EN RÉGLE, NOS CONSEILS  
SUR SECURITE-ROUTIERE.GOUV.FR

**CONSEIL 1 :**  
**PENSEZ À VOUS ÉQUIPER**  
CASQUE, VÊTEMENTS CLAIRS, ACCESSOIRES RÉTRO-RÉFLÉCHISSANTS.

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

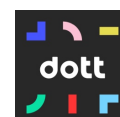
Du 1<sup>er</sup> au 6 novembre, la Sécurité routière met également en place une campagne de prévention terrain en partenariat avec Dott et Velov'. Des brassards réfléchissants seront déposés sur les guidons des vélos et trottinettes en libre-service situés à Lyon.

Depuis le début de l'année, 6 cyclistes ont été tués et plus de 200 blessés ont été comptabilisés dans la Métropole de Lyon selon les chiffres provisoires.

**GRAND LYON**  
la métropole

 **VILLE DE  
LYON**

**vélo'**



**Cabinet du préfet de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03  
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>

 @prefetrhone  Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes  prefet\_69